

02.12.2013 - 06:45 Uhr

AFG remplace le crédit consortial par un nouveau financement et assure sa stabilité financière

Arbon (ots) -

Un contrat de crédit de CHF 250 millions assure la base financière du groupe - les conditions convenues expriment une réaction positive à la stratégie d'AFG

Arbon, le 2 Décembre 2013 - Pour garantir à long terme un financement flexible et assurer une croissance supplémentaire du groupe, la société AFG Arbonia-Forster-Holding AG a souscrit un crédit dans un cadre de financement à hauteur de CHF 250 millions. Ce crédit, arrangé par un consortium de banques sous la direction du Credit Suisse, aura cours jusqu'au 30 novembre 2018.

Felix Bodmer, CFO, se déclare satisfait de ce financement: «Nous considérons les conditions obtenues comme une reconnaissance de la stratégie d'AFG sur le marché financier». Ce financement remplace un crédit consortial conclu en 2007 pour CHF 275 millions, qui arrivera à échéance fin décembre 2013.

Ce communiqué ainsi que d'autres informations sur AFG sont disponibles sur notre site web www.afg.ch.

Contact:

Felix Bodmer
CFO
T +41 71 447 45 51
felix.bodmer@afg.ch

Stefan Kern
Head Corporate Communications
T +41 71 447 45 64
stefan.kern@afg.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052526/100748063> abgerufen werden.